

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 32 (1995)

Heft: 1231

Artikel: Arrondissements électoraux vaudois. Partie 3, Quelle cuisine?

Autor: Ogay, Christian

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015662>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARRONDISSEMENTS ÉLECTORAUX VAUDOIS

Quelle cuisine?

Le système électoral vaudois et sa réforme stimule les imaginations. Après les 2 articles parus dans DP 1229 et 1230, nous publions ici une contribution qui s'efforce de concilier représentation régionale et arrondissement unique. Mais c'est au prix de deux modes de scrutin et de deux catégories de députés, ce qui est source de distorsion.

Cuisine électorale inventive ou plats réchauffés? La recette finale de tout système électoral s'apprête inmanquablement à la sauce des partis majoritaires. N'empêche que les brigades des partis vaudois concoctent, plus à gauche qu'à droite, des formules allégées pour le Grand Conseil. A l'heure de tant de révisions déchirantes, malgré l'excellence de quelques

●●●
a quatre ans. D'autre part, parce qu'à terme elle pourrait avoir des conséquences politiques importantes. Ce qui s'est produit lors de toutes ces dernières votations fédérales s'est confirmé: l'aile blochérienne est devenue majoritaire à l'UDC. Même dans le canton de Berne, fanfaronne Blocher, les Zimmerli et autres Rychen – adversaires du repli – ne représentent plus qu'eux-mêmes.

Première question: quelles sont les intentions de Blocher? L'UDC, toujours plus anti-gouvernementale, va-t-elle rester dans la coalition? La manière suisse de résoudre la question serait de propulser Blocher au Conseil fédéral. Mais le veut-il? Et le peut-il, barré qu'il est maintenant par la présence d'un autre Zurichois au gouvernement?

Deuxième question: Blocher n'est-il pas déjà, avec l'UDC et l'ASIN, à la tête d'un mouvement plus vaste qu'un parti politique classique? N'est-on pas en train d'assister à la naissance d'un mouvement à vocation profondément antigouvernementale, qui rassemblerait tous les adversaires de la politique d'ouverture prônée par le Conseil fédéral et – avec plus ou moins de courage – par le PS, le PRD et le PDC?

La première conséquence pourrait en être l'éclatement de la formule magique – mais pas de la manière dont l'envisagent les radicaux zurichois. La position d'Adolf Ogi, dont la faiblesse est déjà apparue lors de la nouvelle répartition des départements, va devenir encore plus intenable. S'il démissionnait aujourd'hui, quel serait le profil du candidat de l'UDC blochérienne? Ce profil serait-il acceptable pour les autres partis gouvernementaux?

Pour la première fois depuis l'intégration des socialistes au gouvernement, une force politique fondamentalement oppositionnelle est peut-être en train de naître. Ce qui à moyen terme pourrait modifier profondément la politique suisse. Plus en tout cas qu'une formule «monocolore» à la genevoise, dont les électeurs viennent pratiquement de sonner le glas. ■

Dominique von Burg
Journaliste TSR

bons produits (pas seulement du terroir), le rapport qualité (du travail)/coût (des prestations) des députés paraît bel et bien à la baisse.

Comment améliorer la carte? On a d'abord tenté de définir 4, 5 ou 6 grands arrondissements électoraux qui remplaceraient les 30 actuels. Puis, l'idée est venue de tripatouiller le découpage Despland en réduisant ces 30 arrondissements à 21. Blocages. De toute manière, tâche difficile.

Premier obstacle: dans tous les cas de figure, la commune de Lausanne forme un arrondissement en elle-même, le plus important de tous; or, il est impératif de décrocher le chef-lieu du reste du canton.

Second obstacle: les organisations administratives actuelles – Economie, Ecoles, Justice, Santé, Affaires sociales et dix autres domaines moins représentatifs – ne se recouvrent pas régionalement; pour l'instant, la notion de région (notion d'avenir) demeure à géométrie variable alors que celle du district semble encore tenir le coup.

Représentativité des partis

Le moyen d'éliminer ces obstacles est bien la création d'un seul arrondissement électoral cantonal. Tous les partis pourraient s'exprimer sur l'ensemble du territoire. Par le système proportionnel, en découlerait une vision enfin juste des forces respectives des partis au parlement.

L'arrondissement électoral unique règle la question de l'égalité de traitement entre les partis. Mais il risque fort de laisser sans députés des zones entières, probablement celles qui se sentent de plus en plus tenues à l'écart par les déséquilibres croissants à l'intérieur du canton.

Pour remédier à cette objection majeure: la fixation d'un quota d'un élu au moins pour chacun des 30 arrondissements actuels, qui représentent encore (mais ça se discute) une assez bonne découpe du territoire. (Ne nous méprenons pas trop sur la personnalité du père du système actuel, l'ancien conseiller d'Etat Gabriel Despland: tacticien partisan redoutable, qui a exclu depuis 30 ans 30 députés de base de l'évolution démographique pour prolonger le règne de sa majorité, mais aussi fin connaisseur de la géographie cantonale).

L'élu de ce qui deviendrait une circonscription serait le candidat ayant obtenu le plus de suffrages au décompte des seuls votants de sa circonscription. (On pourrait personnaliser ces mini-scrutins avec un système à la britannique de la majorité relative à un tour; un côté plus compétitif que les citoyens ne négligeraient

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédactrice:

Valérie Bory (vb)

Ont également collaboré à ce numéro:

Lorette Coen (lc)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Jérôme Meizoz

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Anni Stroumza,

Christian Ogay,

Dominique Von Burg

Composition et maquette:

Valérie Bory,

Françoise Gavillet

Secrétariat: Murielle Gay-

Crosier Marciano

Administrateur-délégué:

Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et

Métiers SA, Renens

Abonnement annuel:

80 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1

case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone:

021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

CCP: 10-15527-9

Le pari des Suisses

Un livre abondamment illustré retrace les itinéraires des artistes suisses de Paris. C'est l'occasion de se pencher sur les relations particulières qu'entretiennent nos compatriotes avec la Ville-lumière

RÉFÉRENCE

Daniel Jeannet (dir.), *Le Paris des Suisses*, Paris, La Différence/CCS, 1995.

A l'occasion des 10 ans du Centre culturel suisse, diverses expositions et manifestations ont lieu au cours du mois d'octobre, 32-34 rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, tél. 00331/42 71 44 50.

Présenté par Daniel Jeannet, *Le Paris des Suisses* paraît à l'occasion des dix ans du Centre Culturel Suisse de Paris (fondé par Pro Helvetia).

Cet «hommage à Paris» est un magnifique ouvrage illustré regroupant textes, photos, toiles et œuvres plastiques ou architecturales de Suisses ayant vécu ou séjourné à Paris du 18^e siècle à nos jours. L'ouvrage est globalement chronologique – avec quelques amusantes entorses toutefois: Gonzague de Reynold est fourré au 17^e siècle, qui lui va si bien! De Jean-Jacques Rousseau à Yves Laplace défilent les personnalités helvétiques pour qui Paris fut et reste un lieu marquant de leur itinéraire.

Attitudes empreintes de respect

Grâce à cette anthologie, on pourra se faire une assez bonne idée du rapport qu'entretiennent les Suisses, particulièrement les romands, avec ce centre intellectuel et politique. Si chacun projette sur la Ville-lumière ses propres désirs, une attitude générale se dégage: la *révérence*. A savoir cette admiration craintive et parfois passionnelle que le provincial peut éprouver pour la capitale. La révérence, vêtue avec l'élégance des euphémismes, prend le nom d'«hommage», si souvent utilisé dans *Le Paris des Suisses*.

Bien sûr, la reconnaissance ou la nostalgie de Paris peuvent donner lieu à des textes attachants (Benoziglio, de Roulet). Mais, signe suprême de la révérence, beaucoup de créateurs se mettent spontanément à narrer leur rencontre avec une star de Paris. Tel s'efface derrière le maître, laisse sa célébrité s'infiltrer en lui... «je l'ai touché»... Modèles

du genre, Bernard Comment raconte par le menu une banale rencontre avec Roland Barthes, Mercanton évoque pieusement Bergson, et Chessex, plus sûr de lui, retourne l'échange à son profit avec un titre suant son Narcisse: «Où j'en suis avec Jean Paulhan»!

Mais cessons: magnifiquement illustré, d'un format agréable, riche de rencontres et de souvenirs, ce livre foisonne de découvertes. Ainsi y lira-t-on de passionnants inédits: Louis-Albert Zbinden évoquant Céline à Meudon, Nicolas Bouvier en iconographe, Charles-Henri Favrod évoquant, avec Sartre, les péripéties de la création des *Faux Nez*.

Ironique Dürrenmatt

Moins portés à l'admiration, plus distancés que les romands à l'égard de la capitale, et donc plus portés à l'humour, les alémaniques excellent dans les positions critiques. Ainsi lira-t-on un télégramme inédit de Friedrich Dürrenmatt à Jack Lang, en réponse à une invitation à la conférence «Liberté et droits de l'homme»:

«(...) Comme j'apprends que votre pays gagne 61,8 milliards de francs français (61 800 000 000) sur des exportations d'armes – un nombre qui, exprimé en kilomètres, équivaldrait à plus de cinq fois le diamètre du système solaire – je ne tiens plus la France pour le lieu adéquat où débattre de la liberté et des droits de l'homme, même si j'avoue ne pas connaître de pays où cela serait possible: partout où l'on meurt de faim, ce serait raillerie (...)» (20 mai 1985).

Bon anniversaire au Centre Culturel Suisse! ■

Jérôme Meizoz



peut-être pas, mais ne rêvons pas trop).

La révision de la Loi électorale devrait enfin prévoir l'abaissement du nombre actuel de 200 députés. Une centaine serait bien suffisante! Je soutiens donc l'initiative lancée. Mais, probablement, par souci de représentation équitable à tous niveaux, 120 est un nombre à retenir finalement. Par cette réduction, on vise bien entendu une véritable évolution des méthodes du travail parlementaire sans pour autant trop désespérer les tenanciers de la buvette.

Le Grand Conseil serait formé de la combinaison d'éléments qui tiennent aux partis et aux régions. Le scrutin proportionnel cantonal fixerait les contingents attribués à chaque parti. Les 30 députés désignés par les scrutins de

circonscription occuperaient les sièges des quotas et les 90 autres seraient déclarés élus dans l'ordre des résultats des listes cantonales.

Toute notion de quorum étant supprimée, l'organisation des travaux du parlement serait laissée à l'appréciation de ses membres, notamment pour la constitution des groupes.

Autre avantage de la réduction du nombre des députés: le parlement continuerait à siéger dans les mêmes locaux où des pupitres seraient enfin aménagés.

Quelques «menus-suggestions» pour alimenter un débat qui mériterait d'être moins classique qu'il ne l'a été jusqu'à maintenant. ■

Christian Ogay, conseiller communal à Lausanne, ancien député